

DELIBERATION N° 26 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de Juin à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Convention d'occupation du domaine public

Monsieur Francis Kuhn, rapporteur expose ce qui suit :

Le Conseil communautaire en séance du 18 juin 2025 a approuvé à l'unanimité la nouvelle convention d'occupation du domaine public pour la Régie des Thermes. Les conditions de cette nouvelle convention sont les suivantes :

- De valider une redevance de référence de 180 000€/ an, étant précisé que seront déduites de ce montant les périodes de non utilisation dans des conditions normales, sous réserve de validation par le conseil communautaire par voie d'avenant,
- De fixer pour la période du 1er janvier 2025 au 31 mai 2025, la redevance à 45 000€ soit 15 000€ /mois x 3 mois (5 mois- 2 mois d'indisponibilité) au lieu de 75 000€,

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'entériner la nouvelle convention et d'autoriser la directrice, Véronique Lemer, à la signer.

Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité, entérine la nouvelle convention d'occupation du domaine public et autorise la directrice, Véronique Lemer à la signer.

Francis Kuhn **REGIE DES THERMES**
04000 DIGNE LES BAINS
Président Tél. : 04 92 32 32 92
N° Siret 538 052 044 00012